



PR®
La Coue de pigue*

7
Niveau : très facile
Durée : 1h15
Longueur : 5,8 km



Départ : Juillan

P Parking
Église

Les lavoirs du canton d'Ossun

Du temps de nos grands-parents et de nos arrière-grands-parents, chaque village avait son lavoir et les « lavandières » venaient y faire quotidiennement leur lessive...

Du simple cours d'eau aménagé aux lavoirs hérités des bains romains, en passant par l'abreuvoir à bétail, tous les styles coexistent et il nous appartient de conserver la mémoire de ce patrimoine rural autrefois essentiel et témoin d'une époque aujourd'hui révolue !

Au cœur du canton d'Ossun, les historiens conservent la trace d'au moins 10 lavoirs dont certains méritent le détour. Les 2 lavoirs d'Azereix, sur le Mardaing, dont le fameux lavoir Cap Vath, daté de 1864 (voir page 29), mais aussi ceux de Lanne et de Louey, au bord de l'Aubisch, qui se ressemblent comme deux jumeaux, les 2 lavoirs de plein air à Visker et les 4 lavoirs de Juillan, au bord de la Géune, dont 2 sont encore visibles, celui du **Juncassa** et celui de **Mariguère**, au centre du village, au pied du pont de la rue du lavoir.



- 1> Traverser la rue principale et emprunter en face la rue Voltaire. Franchir la Géune sur un pont et prendre à droite le long du cours d'eau jusqu'à un second pont.
- 2> Le franchir puis prendre la première rue à gauche. A son terminus, poursuivre par le petit passage étroit bordé de grillage. A l'embranchement de rues suivant, aller à droite puis au stop, à gauche. Continuer à gauche par la rue de la Gravette qui se prolonge en chemin au milieu des champs. Atteindre une intersection.
- 3> Prendre à droite ; franchir deux ponts et parvenir à un nouveau carrefour (station d'épuration).
- 4> Poursuivre par la route en face (on emprunte le Chemin Vert). Dans le lotissement, s'engager à gauche dans la rue de la Palu de l'Oume. Passer sous l'autoroute et atteindre un embranchement.

- 5> Prendre à gauche ; progresser au milieu des champs puis rejoindre un chemin carrossable : le suivre à gauche. Passer sous l'autoroute, la longer puis à l'embranchement suivant, aller à droite. Continuer jusqu'au carrefour de la station d'épuration.
- 4> Prendre à droite par le chemin emprunté à l'aller, franchir les deux ponts puis rejoindre le point 3.
- 3> Continuer en face, longer des prairies puis à l'entrée de Juillan, atteindre un embranchement : aller à gauche à deux reprises, retrouver le ruisseau de la Géune et le pont de l'aller au point 2.
- 2> Continuer tout droit jusqu'au second pont et par le chemin emprunté à l'aller, rejoindre l'église.

* La queue de pie

